

Terreneuve, etc., pour le comte de Frontenac, 40 et 52. Mêmes provisions pour le sieur de LaBarre, 44. Mêmes provisions pour le sieur marquis de Denonville, 48. Pour monsieur le chevalier de Callières, 54. Pour monsieur le marquis de Vaudreuil, 58. Pour monsieur le marquis de Beauharnois, 67. Pour monsieur de la Jonquière, 71. Pour le marquis Duquesne, 77. Pour monsieur de Vaudreuil de Cavagnal, 79. De procureur fiscal pour le sieur Peuvret de Mesnu, 86. De lieutenant civil et criminel pour monsieur Chartier, 87. De notaire à Québec pour monsieur Gilles Rageot, 89. De gouverneur de l'Acadie pour le sieur de Méneval, 89. D'un office de conseiller, en survivance, pour monsieur Damours de Freneuze, 90. De prévôt des maréchaux de France, pour M. de Saint-Simon, fils, 92. De grand-chantre de l'église cathédrale de Québec, pour monsieur de la Colombière, 96. De procureur du roi de la juridiction de Montréal, pour le sieur Foucher, 97. De procureur du roi en la prévôté de Québec, pour le sieur Boucault, 98. De procureur-général, au conseil supérieur de Québec, pour le sieur Verrier, 99. De grand-voyer pour le sieur Lanoullier de Boisclerc, 100. De garde-sceaux du conseil, pour le sieur Sarrazin, 101. De premier conseiller, pour le sieur Cugnet, 102. De lieutenant particulier du roi à Québec, pour le sieur Boucault, 103. De procureur du roi en la juridiction des Trois-Rivières, pour le sieur de Tonnancourt, 104. De lieutenant-général en la juridiction de Montréal, pour le sieur Guittou Monrepos, 105. De conseiller-clerc au conseil supérieur de Québec, pour le sieur Vallier, théologal du chapitre, 106. De lieutenant-général en la prévôté de Québec, pour le sieur Daine, 107. De greffier de la prévôté de Québec, pour le sieur Boisseau, fils, 107. De prévôt des maréchaux, pour le sieur Duplessis de Morampont, 108. De l'office de conseiller-clerc au conseil supérieur, pour monsieur de la Corne, à la place de M. Vallier, 109. De procureur du roi en l'amirauté de Québec, pour le sieur Perthuis, 112. D'assesseur au conseil, pour le sieur Thomas-Marie Cugnet, 113. D'huissier au conseil, pour Robert Duhaut, 114. De conseiller au conseil supérieur, pour le sieur Cugnet, 115. De conseiller-honoraire au conseil supérieur, pour le sieur Estèbe... 116